

## Déclaration de la réception d'une notification de transparence conformément à l'article 14 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes

Mis à jour – voir note de bas de page (3 février 2026)

**Liège, Belgique – le 2 février 2026 – 21h30 CET – Information réglementée** – Conformément à l'article 14 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, Hyloris Pharmaceuticals SA (« Hyloris ») (Euronext Brussels: HYL), société biopharmaceutique spécialisée dont l'objectif est de répondre aux besoins médicaux non satisfaits en réinventant les médicaments existants, a annoncé aujourd'hui d'avoir reçu la notification de transparence suivante:

### 1. Résumé de la notification

Le 2 février 2026, Hyloris a reçu une notification de transparence datée du 20 janvier 2026, indiquant que Bart Versluys, par l'intermédiaire de Scorpiaux BV et de Versluys Bouwgroep NV, à la suite d'une acquisition d'actions intervenue le 9 janvier 2026, détient désormais 7,57 % des droits de vote de Hyloris. Il a ainsi franchi le seuil de 7,5 % tel que prévu à l'article 12 des statuts de Hyloris.

### 2. Contenu de la notification

Les informations contenues dans la notification sont les suivantes :

<i>Motif de la notification:</i>	Acquisition or disposal of voting securities or voting rights
<i>Notification par:</i>	A parent undertaking or a controlling person
<i>Personnes soumises à l'obligation de notification :</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Bart Versluys</li><li>- Scorpiaux BV (Address: Blinckaertlaan 4, 8300 Knokke-Heist)</li><li>- Versluys Bouwgroep NV (Address: Zandvoordestraat 465, 8400 Oostende)</li></ul>
<i>Date de franchissement du seuil :</i>	January 9, 2026
<i>Seuil franchi (en %):</i>	7.5
<i>Dénominateur:</i>	28,000,374



Détails notifiés:

A) Droits de vote	Notification précédente	Après la transaction			
		# droits de vote		% droits de vote	
Détenteurs des droits de vote		Liés aux titres	Non liés aux titres	Liés aux titres	Pas liés aux titres
Versluys Bart	0	0		0.00%	
Scorpiaux BV	1,727,739 <sup>(1)</sup>	2,081,445		7.43%	
Versluys Bouwgroep NV		38,329		0.14%	
Sous-total	1,727,739	2,119,774		7.57%	
	<b>TOTAL</b>	2,119,774	0	7.57%	0.00%

<sup>(1)</sup> Note relative au communiqué de presse mis à jour : la notification de transparence actuelle de Bart Versluys, datée du 20 janvier 2026, mentionne 1 717 739 droits de vote, alors que la notification de transparence précédente de Bart Versluys, datée du 2 juillet 2020, mentionnait 1 727 739 droits de vote.

B) Instruments financiers équivalents	Après la transaction						
	Détenteurs d'instruments financiers équivalents	Type de instrument financier	Date d'expiration	Période ou date d'exercice	# droits de vote qui peuvent être acquis si l'instrument est exercé	% droits de vote	Règlement
-	-	-	-	-	-	-	-
	<b>TOTAL</b>	-	-	-	-	-	-

TOTAL (A & B)				# droits de vote	% droits de vote
				2,119,774	7.57%

Chaîne complète des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue, le cas échéant:

Bart Versluys contrôle Scorpiaux BV  
Bart Versluys contrôle Versluys Invest comme 50% actionnaire. Versluys Invest est 100% actionnaire de Versluys Bouwgroep NV



## À propos de Hyloris Pharmaceuticals

Hyloris Pharmaceuticals SA est la société biopharmaceutique spécialisée dans l'innovation, la réinvention et l'optimisation de médicaments existants par reformulation et réutilisation afin de répondre à des besoins médicaux importants et d'apporter des améliorations significatives aux patients, aux professionnels de santé et aux organismes payeurs.

La stratégie de développement de la société repose principalement sur l'exploitation de voies réglementaires existantes, telles que la voie 505(b)(2) de la FDA aux États-Unis ou d'autres cadres réglementaires similaires dans d'autres régions, permettant de s'appuyer sur des données déjà établies sur la sécurité et l'efficacité de la molécule. Ces voies réglementaires permettent de réduire la charge clinique et réglementaire, de raccourcir considérablement les délais de développement, et de diminuer les coûts et les risques. Hyloris a annoncé un large portefeuille de 28 produits en développement, y compris 25 médicaments à valeur ajoutée dont deux produits sont actuellement aux stades précoces de commercialisation en partenariat avec des acteurs commerciaux : Sotalol IV, pour le traitement de la fibrillation auriculaire, et Maxigesic® IV, un traitement non opioïde de la douleur postopératoire. En dehors de ce cœur d'activité, la société compte également deux produits génériques à haute barrière déjà approuvés aux États-Unis, ainsi qu'un produit générique à barrière élevée en développement. Au-delà de son portefeuille annoncé, Hyloris a initié plusieurs activités de développement interne supplémentaires à un stade précoce, portant le pipeline total à plus de 30 produits et candidats produits, et continue d'évaluer de nouvelles opportunités de développement afin de soutenir sa croissance future. Hyloris est basée à Liège (Belgique) et est cotée depuis 2020 sur Euronext Brussels (EBR : HYL).

Pour plus d'informations, visitez le site [www.hyloris.com](http://www.hyloris.com) et suivez-nous sur [LinkedIn](#).

### Contactes Hyloris Pharmaceuticals :

Ann De Jaeger, CLO

Représentante légale de Impact WITH Empathy BV

[Ann.dejaeger@hyloris.com](mailto:Ann.dejaeger@hyloris.com)

+32 (0)475 20 13 44 – +32 (0)4 346 02 07

Stijn Van Rompay, CEO

Représentant légal de SVR Management BV

[Stijn.vanrompay@hyloris.com](mailto:Stijn.vanrompay@hyloris.com)

+32 (0)4 346 02 07

Christophe Maréchal, CFO

Représentant légal de CMM&C SRL

[Christophe.marechal@hyloris.com](mailto:Christophe.marechal@hyloris.com)

+32 (0)4 346 02 07

### Clause de non-responsabilité et déclarations prospectives

Hyloris signifie « haut rendement, risque plus faible », qui se rapporte à la voie réglementaire 505 (b) (2) pour l'approbation de produit sur laquelle l'Émetteur se concentre, mais ne concerne en aucun cas ou ne s'applique en aucun cas à un investissement dans les Actions. Certaines déclarations contenues dans ce communiqué de presse sont des « déclarations prospectives ». Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées en utilisant une terminologie prospective, y compris les mots « croit », « estime », « prévoit », « s'attend », « a l'intention », « peut », « sera », « planifie », « continuer », « en cours », « potentiel », « prévoir », « projeter », « cibler », « rechercher » ou « devrait », et inclure les déclarations que la société fait concernant les résultats escomptés de sa stratégie. Ces déclarations se rapportent à des événements futurs ou à la performance financière future de la société et impliquent les risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, dont beaucoup sont indépendants de la volonté de la société, qui peuvent entraîner les résultats réels, les niveaux d'activité, les performances ou les réalisations de la société. La société ou son secteur d'activité diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par tout énoncé prospectif. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement les déclarations prospectives, sauf si la loi l'exige.

